



Compte rendu de délégation de syndicats FO auprès de la Préfecture de Montpellier Lundi 4 mai 2026



Délégation composée de Alban Desoutter, FO ESR université/recherche et de Sabine Raynaud, SNUDI FO 34. La délégation a été reçue par Marin Lassalle, directeur de cabinet de la Préfète. Sujet : le rejet de l'augmentation de la LPM à hauteur de 36 milliards.

Les propos du directeur de cabinet ont fait l'objet d'une relecture par son auteur.

FO ESR Univ/recherche

« Merci de nous recevoir. Notre congrès confédéral s'est tenu la semaine dernière et une résolution a été largement adoptée rappelant notre opposition de l'augmentation sans fin des crédits militaires et des coupes budgétaires dans les services publics. Nous avons également rappelé dans cette résolution notre volonté de cessez-le-feu partout dans le monde, et nos syndicats ont été invités à prendre toutes les initiatives en ce sens¹.

En effet, alors que le projet de réabonder la LPM (loi de programmation militaire) à hauteur de 36 milliards d'euros, les universités sont en déficit et n'ont pas les moyens nécessaires. L'annonce de la suppression de l'exonération des frais d'inscription pour les étudiants non européens va à l'encontre de la vocation d'accueil des universités. On peut raisonnablement penser qu'après les étudiants extracommunautaires (100 000 étudiants), les frais seront également progressivement augmentés pour tous les autres étudiants. De même, la flambée des prix des carburants pèse lourdement sur une part non négligeable des personnels, qui subissent déjà des salaires insuffisants.

Enfin, nous sommes inquiets des restrictions prévues pour les chercheurs dans le cadre de leur collaboration internationale, et des limitations de possibilités de travail à l'étranger en particulier

¹ Extrait de la résolution du congrès confédéral: « Le Congrès rappelle sa condamnation des guerres et des massacres qui sévissent dans le monde et réaffirme son soutien et sa solidarité aux travailleurs et à leurs syndicats. Le Congrès refuse l'augmentation sans fin des dépenses militaires au détriment du service public, et incompatible avec la satisfaction des revendications. Il exige le cessez-le-feu partout dans le monde, en particulier en Ukraine, en Iran, au Liban ainsi que l'arrêt des massacres en Palestine. Le Congrès appelle ses syndicats à prendre les initiatives nécessaires pour empêcher la guerre. »

pour les collègues qui travaillent dans les laboratoires classés ZRR, ce qui est le cas de nombreux laboratoires.

FO ESR revendique l'abrogation du texte sur la suppression de l'exonération, de Parcoursup, et de la LPM, et avec la confédération FO, exige le blocage des prix des carburants. »

SNUDI FO 34

« Nous confirmons la même opposition au budget de guerre et son augmentation via la LPM, qui entraîne la suppression de 4000 postes dans l'Education Nationale dont près de 2000 dans les écoles, mais aussi le manque de places en établissements spécialisés IME, ITEP, qui bafoue les droits des élèves en situation de handicap qui ont des notifications de la MDPH. Nous demandons à cette occasion le nombre actualisé de ces élèves sur listes d'attente dans le département, plus de 600 l'an dernier. Nous nous opposons aux 20 suppressions de postes et aux fermetures de classe dans l'Hérault. Nous rappelons également notre opposition aux dispositifs de militarisation de l'école, tels que les classes « défense », 8 actuellement dans l'Hérault, et l'intervention de l'armée dans les établissements pour embrigader les élèves. L'école est un lieu neutre qui ne doit pas être instrumentalisé au service de la propagande militaire. Nous refusons « d'accepter de perdre nos enfants » comme l'ordonne le général Mandon. Nous refusons cette escalade guerrière à laquelle notre gouvernement participe, nous voulons le cessez le feu. »

Réponse de M Lassalle :

« Notre position n'est pas de contribuer à la guerre, je ne peux pas vous laisser dire cela, la France fait partie de la coalition des volontaires pour le cessez-le-feu. Malheureusement, il y a des conflits partout, notamment sur le continent africain, des actions terroristes, des missiles russes en Pologne, les conflits en Ukraine, Iran, Palestine et Israel. Le droit international doit prévaloir et c'est la position constante rappelée par la France.

Mais il y a des menaces de guerre jusqu'à nous, avec la Russie qui mène des actions hybrides sur le territoire national, comme les croix de David taguées dans Paris ou les des cercueils déposés au pied de la tour Eiffel. Pour être crédible dans notre position de défense de la paix, il faut avoir des armes, c'est l'enjeu de la LPM, dans ce monde devenu de plus en plus violent et conflictuel. La probabilité de la guerre est supérieure, quand elle sera là on sera tourné vers notre survie et la défense de notre territoire. Il nous faut des budgets pour porter la paix : si vis pacem para bellum. Il n'est pas impossible de financer notre Défense et les services publics. »

Commentaire de la délégation :

Nous n'étions pas mandatés pour discuter de la situation internationale. Nous nous bornerons à rappeler que toutes les guerres ont été présentées comme des guerres de « défense ». Ce fut le cas dans le cadre de la guerre en Irak et des armes de destructions massives, ou du génocide que mène Israël pour se « défendre » du Hamas, contre le Liban, contre l'Iran...

Les éléments abstraits et la propagande pour justifier la course aux armements ne manquent pas : le monde nous menace, nous sommes attaqués, etc. Rappelons que le nombre de bombardement sur le territoire français est égal à 0, mais que le nombre de bombes françaises larguées sur d'autres pays (Indochine, Algérie, Irak, Serbie, Lybie, Syrie, Egypte, Tchad, Zaïr, Afghanistan...) s'élève à plusieurs dizaines de milliers.

Nous considérons que tout doit être fait pour empêcher une nouvelle catastrophe, surtout à l'ère de l'armement nucléaire.

Nous resterons donc fidèles à la devise : « *l'union des travailleurs fera la paix du monde* ».

Plus que jamais : non à la LPM, non aux budgets de guerre, non à la marche à la guerre !